

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

*D'un référendum à l'autre – Le Québec face à son destin* sous la dir. d'Alain-G. Gagnon, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 203 p.

par Marie-Christine Gilbert

*Politique et Sociétés*, vol. 29, n° 1, 2010, p. 294-297.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/039968ar>

DOI: 10.7202/039968ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

l'idée que la stabilité émane d'une légitimité elle-même issue de la performance économique dans un contexte d'inégalité économique croissant, comme si la légitimité était simplement une question de richesse et non pas également de redistribution. Troisièmement, les capacités de dépenser du gouvernement – capacités principalement tributaires de la rente pétrolière – ne sont pas illimitées. À cet égard, les trois crises politiques de 1969, 1987 et 1998 concordent avec une chute du prix du pétrole. Cette vulnérabilité introduit l'idée que les institutions politiques malaisiennes sont fragiles, car elles sont incapables d'absorber ou de protéger les citoyens des chocs externes. Enfin, l'Indonésie qui a connu un changement de régime et une instabilité politique à la fin des années 1990 bénéficiait, tout comme la Malaisie, d'institutions fortes dirigées par une coalition politique au statut hégémonique (Golkar) et de la rente pétrolière. Les remarques ci-dessus et ce bref jeu comparatif soulignent qu'il existe peut-être d'autres facteurs explicatifs que ceux identifiés par l'étude de cas; une possibilité qui demande à être explorée.

Jean-François Gagné  
*Université de Montréal*

---

***D'un référendum à l'autre – Le Québec face à son destin***  
 sous la dir. d'Alain-G. Gagnon, Québec,  
 Les Presses de l'Université Laval, 2008, 203 p.

Nul ne peut nier que le référendum de 1995 a été un événement clé de l'histoire récente du Québec et, par extension, de celle du Canada. Bernard Descôteaux nous explique donc, dans les notes liminaires, pourquoi ce grand moment mérite d'être revisité près d'une dizaine d'années plus tard. Guidés par la perspective d'un troisième référendum et conscients «que jeter ainsi un regard sur le passé permettrait de se tourner vers l'avenir», politologues, acteurs de la scène politique et autres témoins se livrent ici à une réflexion devenue essentielle pour comprendre le rôle dévolu au Québec au sein de la fédération canadienne. Comptant cinq parties, cet ouvrage réunit les textes présentés au cours du symposium organisé en octobre 2005 conjointement par l'Association d'études canadiennes, la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes et les quotidiens *Le Devoir* et *The Gazette*.

Dans la première partie, des auteurs explorent les règles du jeu et les stratégies mises en avant lors du référendum de 1995. D'abord, Jean-François Lisée, ancien conseiller politique de Jacques Parizeau,

évoque les défis auxquels devait répondre le Parti québécois au moment où il a pris le pouvoir en septembre 1994. Puis Pierre-F. Côté, qui a été directeur général des élections, fait le point sur la Loi sur la consultation populaire du Québec. Le premier revient sur les contraintes politiques et institutionnelles qui ont rendu difficile la mobilisation autour du projet d'un Québec souverain, tandis que le deuxième insiste sur la nécessité de toujours respecter les textes législatifs en pareil cas. Regards critiques sur la démarche référendaire de 1995 qui permet à Jean-François Lisée de « s'interroger tout haut sur ce qui aurait pu faire la différence au soir du référendum » (p. 15) et qui donne à Pierre-F. Côté une chance de réitérer ce qu'il avait déjà exprimé sur la place publique avant le référendum de 1995, soit que le mépris des lois non seulement porte atteinte à la légitimité de l'État de droit, mais compromet, en bout de piste, « la qualité et l'avenir de notre démocratie » (p. 23).

La deuxième partie traite des incidences du référendum sur l'électorat au Québec, en particulier sur le comportement électoral. Claire Durand, professeure au Département de sociologie de l'Université de Montréal, soupèse les arguments avancés par le camp du OUI et celui du NON au sujet des intentions de vote sur la souveraineté du Québec. Elle nous rappelle que « l'appui d'une majorité lors d'un éventuel référendum sur la souveraineté dépendrait donc surtout de la campagne de chaque camp » (p. 49) et non pas tant de la question référendaire, du charisme du chef ou encore des erreurs de stratégie de l'adversaire. Variation sur le même thème, Jack Jebwab, directeur de l'Association d'études canadiennes, présente une analyse du comportement des électeurs pour démontrer cette fois que les considérations générationnelles du corps électoral sont complexes et que les variables relatives à l'âge et à l'appartenance ethnique incitent à ne point généraliser les intentions de vote des Québécois. Dans le même ordre d'idées, Gilles Gagné et Simon Langlois déterminent, à l'aide de statistiques, les groupes démographiques (tranches d'âges et langue maternelle) les plus enclins à appuyer l'un ou l'autre des principaux partis politiques. Par ailleurs, les résultats des sondages postréférendaires nous apprennent que le mouvement souverainiste québécois est « une force tranquille, dormante peut-être au moment de célébrer le dixième anniversaire du référendum de 1995, mais qui conserve tout son potentiel de changement sur le plan politique » (p. 65).

La troisième partie rassemble les textes de Benoît Pelletier, de Gilles Duceppe et de Joseph Facal qui, à leur manière, se prononcent sur le fédéralisme canadien en tant que principe politique et constitutionnel pouvant répondre aux défis de la diversité. Benoît Pelletier, ancien ministre québécois des Relations intergouvernementales canadiennes, commente les avancées du Québec au sein de la fédération canadienne depuis 1995, alors que Joseph Facal – qui, soit dit en passant, a occupé ce rôle de 1998 à 2002 – porte un regard plus critique en faisant état des difficultés particulières vécues par le Québec dans l'ensemble canadien et des issues qui lui sont de moins en moins accessibles. Enfin,

devant l'incapacité du Canada à satisfaire aux aspirations des Québécois, Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, invite ceux-ci à poursuivre et à «réussir» le projet de souveraineté en misant sur la diversité, la mobilisation et l'ouverture aux autres.

La quatrième partie de l'ouvrage porte sur la quête de souveraineté et de reconnaissance de la part des Québécois. Trois auteurs interprètent à leur façon la période contemporaine et poursuivent le débat sur la dynamique Québec-Canada. Éric Bédard, historien et professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dit de cette période qu'elle a entraîné la «trudeauisation des esprits», d'où découle un «néosouverainisme qui dépouille le projet national de sa dimension conservatrice» (p. 144). Alain-G. Gagnon et Jacques Hérvault, de l'UQAM, insistent quant à eux sur la nouvelle dynamique du mouvement souverainiste au Québec et sur les enjeux à venir en ce qui touche la fédération canadienne. À leur avis, la reconnaissance formelle du Québec se fait attendre et l'absence de considérations pour y arriver constitue «l'un des plus retentissants échecs de la fédération canadienne» (p. 189).

L'ouvrage se termine par le témoignage de Bernard Landry, premier ministre du Québec de 2001 à 2003, et celui de Thomas Mulcair, ancien ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au sein du gouvernement libéral de Jean Charest. Plus d'une décennie après le référendum de 1995, le souvenir de son échec fournit au premier l'occasion d'affirmer qu'il croit profondément «que d'ici trois ou quatre ans, le Québec sera indépendant» (p. 196) et au second celle de dire que «dans l'avenir, si on veut un exercice démocratique où le résultat est significatif, il va falloir que les règles soient claires» (p. 203).

Il est toujours périlleux de réunir dans un livre les propos de personnes directement engagées dans l'action politique, d'universitaires et de commentateurs. Voilà ce qui nous place devant une relecture de l'histoire, une justification des actes accomplis et un plaidoyer en faveur des préférences politiques de tout un chacun. Nous y apprenons donc, sans grande surprise d'ailleurs, que les choix des politiciens qui se sont commis pour le OUI ou pour le NON étaient les bons. Pour qui s'attendait, l'eau ayant coulé (un peu) sous les ponts, à un bilan serein, il faudra attendre encore un peu. Ceux qui ont perdu ont le vin triste, mais gardent espoir; ceux qui ont gagné ne jubilent guère, sinon avec une extrême prudence.

Quoi qu'il en soit, des leçons ont-elles été tirées de l'expérience de 1995? D'après Jean-François Lisée, il aurait fallu exiger des preuves d'identité le jour du référendum pour éviter la fraude et les questions budgétaires n'auraient jamais dû faire partie du débat. Pour Pierre-F. Côté, il aurait fallu faire respecter la Loi sur la consultation populaire du Québec, vœu pieux s'il en est, car tout le monde sait maintenant qu'à Ottawa la fin justifiait les moyens.

Les chapitres portant sur la sociologie électorale ne manquent pas d'intérêt, puisque les déterminants du vote y sont indiqués. Or, il est fort probable que les mêmes joueront encore. Au sujet de la décennie postré-

férendaire, Joseph Facal dénonce la Loi sur la clarté et Benoît Pelletier, ministre en titre à l'époque, défend le bilan du gouvernement Charest, pendant que Gilles Duceppe revient sur la pertinence de poursuivre le projet souverainiste et que Bernard Landry continue à faire preuve d'un optimisme inébranlable, tout en défendant l'exemplarité de la démarche référendaire. Le ton des universitaires est certes plus posé. Alain-G. Gagnon et Jacques Hérvault reviennent sur l'impasse dans laquelle se trouve le Québec au sein du fédéralisme canadien, tandis qu'Éric Bédard critique le tournant civique et républicain du nationalisme qui vide de son contenu l'idée de faire du Québec un État souverain.

Somme toute, l'interprétation des faits varie selon les auteurs, mais en prendre connaissance ajoute à notre compréhension du contexte référendaire de 1995. Faut-il regretter que des acteurs influents d'Ottawa n'aient pas participé au symposium ? Assurément, parce que leur point de vue demeurant dans l'ombre – si nous considérons que Gilles Duceppe s'inscrit dans une autre logique –, nous ne savons rien de ce qui a été dit et fait au sein des officines fédérales. Les regards posés sur le deuxième référendum demeurent ceux de Québécois, bien que de puissants intérêts à l'extérieur du Québec aient infléchi le cours des événements. Espérons que nous n'aurons pas à attendre d'avoir accès aux archives pour connaître ce pan de notre histoire !

Marie-Christine Gilbert  
*École d'études politiques*  
*Université d'Ottawa*

---

***Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui***

de Louis Massicotte, Québec,  
 Presses de l'Université Laval, 2009, 298 p.

Voici un livre fort intéressant d'un de nos plus grands spécialistes des législatures et des systèmes électoraux comparés. Il s'agit de la mise à jour et du remaniement d'une thèse de doctorat de 1992. Profitant de sa nomination à la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval, Louis Massicotte vise à contrer la négligence des institutions politiques par les politologues québécois trop portés, dans le passé, par l'approche de sociologie politique.

L'auteur trouve sa matière première dans l'évolution des règles qui gouvernent le statut, l'organisation, le mode de fonctionnement et les procédures de la législature. Il se sert des *Journaux de l'Assemblée*